

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

16 avril 2020

PLFR POUR 2020 - (N° 2820)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 330

présenté par  
le Gouvernement

-----

**ARTICLE 3****ÉTAT B**

Mission « Économie »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

*(en euros)*

Programmes	Autorisations d'engagement suppl. ouvertes	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement suppl. ouverts	Crédits de paiement annulés
Développement des entreprises et régulations	+281 100 000	0	+281 100 0 00	0
Plan France Très haut débit	0	0	0	0
Statistiques et études économiques	0	0	0	0
Stratégie économique et fiscale	0	0	0	0
<b>TOTAUX</b>	+281 100 000	0	+281 100 0 00	0
<b>SOLDE</b>	+281 100 000		+281 100 000	

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il est ouvert 281,1 M€ en autorisations d'engagement et en crédits de paiement sur le programme 134 « Développement des entreprises et régulations » afin de financer des mesures d'urgence dans le cadre de la crise sanitaire relatives à l'achat de masques non sanitaires et au soutien à

l'investissement pour des machines permettant la production de matériaux utilisé pour la confection des masques ( machines de meltblown ou solutions alternatives (electrospinning, ...) ainsi que des mesures de soutien aux zoos, refuges et cirques familiaux au titre des soins prodigués aux animaux.